



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(4)/CST/4
30 octobre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Comité de la science et de la technologie
Quatrième session
Bonn, 12-14 décembre 2000
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE

Rapport du Groupe spécial

Note du secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Introduction	3
2. Collecte, accessibilité et intégration des données	4
Collecte des données	4
Accès aux données	5
Intégration des données	5
3. Évaluation et prévision de la sécheresse et de la désertification, et mesures de planification préalable, en liaison avec le suivi de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles	6
Généralités	6
Évaluation de la sécheresse	6
Prévision de la sécheresse	7
Évaluation de la désertification	8
Prévision de la désertification	8
Mesures de préparation à la sécheresse	9
Recommandations	9

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Page</u>
4. Diffusion, aux utilisateurs finals, d'information sur les applications des systèmes d'alerte précoce et des dispositifs de surveillance et d'évaluation de la désertification, et renforcement des mécanismes d'intervention appropriés, en particulier dans les programmes nationaux de lutte contre la désertification	10
A. Diffusion d'informations	10
Méthodes et moyens	10
Principes directeurs	11
B. Renforcement des mécanismes d'intervention appropriés dans les programmes nationaux d'action	11
Mise en œuvre de mesures d'intervention dans les programmes nationaux d'action	13
Recommandations	13

Annexes

I. Liste des participants à la Réunion du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce	14
II. Documents soumis au Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce	15
III. Ordre du jour de la Réunion du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce	17

1. Introduction

1. Par sa décision 14/COP.3, la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a décidé de désigner un groupe spécial composé de 10 experts ayant pour mandat "d'examiner et développer les thèmes techniques ci-après, qui ressortent des rapports nationaux des Parties et des réunions régionales concernant la mise en œuvre de la Convention :

a) Collecte, accessibilité et intégration des données;

b) Évaluation et prévision de la sécheresse et de la désertification et mesures de planification préalable, en liaison avec le suivi de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles;

c) Diffusion, aux utilisateurs finals, d'informations sur les applications des systèmes d'alerte précoce et des dispositifs de surveillance et d'évaluation de la désertification et renforcement des mécanismes d'intervention appropriés, particulièrement dans les programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification".

2. Le Groupe spécial s'est réuni à Bonn du 31 mai au 3 juin 2000. On trouvera à l'annexe I la liste des participants. Le Groupe spécial a élu le bureau ci-après :

Président :	M. Kazuhiko Takeuchi (Japon)
Vice-Président :	M. Abdellah Ghebalou (Algérie)
Vice-Président et Secrétaire :	Mme Anneke Trux (Allemagne)
Vice-Secrétaires :	M. Patricio Aceituno (Chili)
	M. Ali Umran Komuscu (Turquie)

3. Conformément à la décision 14/COP.3, des experts auprès d'institutions compétentes investies de responsabilités opérationnelles dans des domaines liés à la lutte contre la désertification et la sécheresse et aux systèmes d'information ont également participé à la réunion (voir annexe I).

4. Les participants ont examiné les documents de base, y compris des rapports soumis par des membres du Groupe spécial et des experts (voir annexe II).

5. Sur la base de ces documents, les participants sont parvenus à une interprétation commune du mandat du Groupe spécial et ont engagé une discussion de fond.

6. Cette discussion faisait suite à l'article 16 de la Convention, qui stipule que "les Parties conviennent, selon leurs capacités respectives, d'intégrer et de coordonner la collecte, l'analyse et l'échange de données et d'informations pertinentes portant sur des périodes de courte et de longue durée pour assurer l'observation systématique de la dégradation des terres dans les zones touchées et mieux comprendre et évaluer les phénomènes et les effets de la sécheresse et de la désertification. Cela contribuerait notamment à la mise sur pied d'un système d'alerte précoce et de planification préalable pour les périodes de variations climatiques défavorables sous une forme se prêtant à une application pratique par les utilisateurs à tous les niveaux, notamment par les populations locales".

7. Reconnaissant qu'il fallait s'appuyer sur les systèmes d'alerte précoce opérationnels, dans le cadre des programmes nationaux de lutte contre la désertification, les participants ont examiné et développé les trois thèmes techniques recensés dans la décision 14/COP.3 et sont parvenus aux conclusions exposées dans les sections ci-après.

2. Collecte, accessibilité et intégration des données

Les participants reconnaissent que la collecte, l'accessibilité et l'intégration des données relèvent de la responsabilité des gouvernements au niveau national. Les programmes d'action nationaux devraient traiter de ces responsabilités, comprendre des objectifs précis en matière de collecte, d'accessibilité et d'intégration des données et répondre à la nécessité d'améliorer l'accès aux données.

Collecte des données

- Il importe beaucoup plus de faire fonctionner et de renforcer les réseaux d'observation existants que de développer ou de créer de nouveaux systèmes. Dans nombre de pays touchés par la désertification, en particulier ceux en développement, les réseaux météorologiques et hydrologiques menacent de tomber en ruine. *Le Groupe spécial recommande aux Parties de prêter l'appui nécessaire à l'entretien des réseaux d'observation existants.*
- Les systèmes d'alerte précoce devraient tirer parti des techniques et méthodes déjà mises au point par des chercheurs et des programmes opérationnels et les mettre en œuvre dès que possible.
- Les participants ont souligné l'importance de la fiabilité des données. Chaque base de données devrait être accompagnée de métadonnées, qui fournissent des renseignements détaillés sur la structure, les sources et le calcul des données. Les organisations qui s'occupent de la collecte de données doivent prêter attention à la normalisation et à la compatibilité entre le contenu et la structure des données et entre les échelles d'analyse aux niveaux local, sous-national, national, sous-régional, régional et mondial.
- Dans la mesure du possible, la population locale devrait participer activement à la collecte de données et il faudrait s'assurer qu'en retour elle reçoive toutes informations utiles.
- Étant donné l'ampleur du problème de la sécheresse et de la désertification, la collecte de données devrait couvrir une durée et un espace géographique les plus larges possibles et servir de base à la planification à long terme.
- Certains indicateurs sont communs aux systèmes d'alerte précoce à la sécheresse et aux systèmes d'information sur la désertification.

Accès aux données

Les participants ont recensé les problèmes suivants :

- L'insuffisance des infrastructures.
- Des coûts prohibitifs lorsque les données sont considérées comme des biens commerciaux.
- L'existence de restrictions politiques, par exemple pour des raisons de sécurité nationale.
- L'absence de protocoles relatifs à l'échange de données entre institutions.

Afin d'améliorer l'accessibilité des données, le Groupe spécial formule les recommandations suivantes :

- L'accès illimité et aisé du public aux bases de données est une condition *sine qua non* du bon fonctionnement des systèmes d'alerte précoce. Toutefois, la question de la souveraineté sur les données doit être prise en compte lorsqu'il s'agit de faciliter l'accès universel aux différents acteurs concernés.
- Il importe de définir des politiques appropriées en matière de tarification et de distribution afin que les différentes catégories d'utilisateurs puissent bénéficier de l'accès le plus aisé et le plus économique aux données et aux informations.
- Il importe de tirer parti des progrès technologiques récents, en particulier dans le domaine des télécommunications, afin de faciliter l'accès aux données et leur gestion décentralisée.

Intégration des données

- Les participants reconnaissent que le développement de l'utilisation d'outils comme les systèmes d'information géographique permettrait une intégration plus rapide et plus efficace des données provenant de sources différentes. Il faudrait s'attacher à renforcer, aux niveaux national, sous-régional et régional, des capacités permettant d'exploiter ces outils et techniques.
- Le Groupe spécial invite les Parties à encourager les donateurs qui sont en mesure de fournir une assistance à appuyer les activités de renforcement des capacités dans les pays en développement.
- Les systèmes d'alerte précoce reposent sur une stratégie multisectorielle. En conséquence, l'instauration de partenariats intersectoriels permettant de renforcer la coopération et la transparence améliorera l'efficacité de ces systèmes.

3. Évaluation et prévision de la sécheresse et de la désertification, et mesures de planification préalable, en liaison avec le suivi de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles

Aux fins du débat, les participants ont rappelé les définitions des termes et expressions "désertification", "sécheresse", "lutte contre la désertification" et "atténuation des effets de la sécheresse" figurant à l'article premier de la Convention.

Le Groupe spécial et les experts ont également examiné les systèmes d'alerte précoce à la lumière de la démarche adoptée dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Cette démarche, de la protection contre les risques à leur gestion, comporte quatre volets : sensibilisation de l'opinion publique, adhésion des responsables communautaires et des autorités publiques, mise en œuvre de mesures visant à renforcer la capacité des communautés de faire face aux catastrophes, et atténuation des pertes sociales et économiques.

Généralités

- Les activités de prévision et d'évaluation de la sécheresse et celles de surveillance et d'évaluation de la désertification sont étroitement liées, bien que différentes du point de vue opérationnel. Il n'existe actuellement aucun système opérationnel d'alerte précoce à la désertification.
- Les systèmes d'alerte précoce permettant de prévoir et d'évaluer la sécheresse fournissent à court terme des renseignements pour l'élaboration de plans et mesures d'urgence. Les systèmes de surveillance et d'évaluation de la désertification permettront de recueillir des informations à long terme pour améliorer les mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles et les capacités des institutions.
- Il faudrait s'inspirer des systèmes opérationnels d'alerte précoce à la sécheresse pour élaborer les systèmes de surveillance de la désertification.
- Les systèmes d'alerte précoce à la sécheresse et les systèmes de surveillance de la désertification doivent tenir compte de l'ensemble des facteurs biologiques, physiques, climatiques, sociaux et économiques liés à la désertification.
- Il importe de tenir compte des coûts de fonctionnement des systèmes d'alerte précoce afin de garantir leur viabilité. La rentabilité de ces systèmes est liée à leur utilisation.

Évaluation de la sécheresse

- La sécheresse est un phénomène naturel dû à un déficit des précipitations, qui fait que les quantités d'eau sont insuffisantes pour certaines activités ou certains groupes. L'absence de précipitations pendant une période prolongée, généralement une saison ou plus, est souvent liée à d'autres facteurs climatiques (tels que des températures élevées, des vents forts et une hygrométrie faible) et peut aggraver encore la sécheresse. Du point de vue hydrologique, l'insuffisance prolongée des précipitations entraîne une diminution correspondante du débit des cours d'eau des zones arides, du

ruissellement des eaux et de l'humidité du sol. Celle-ci, d'importance cruciale pour la productivité des cultures, ne dépend pas uniquement de la quantité des précipitations et de leur incidence saisonnière, mais aussi de la capacité du sol d'absorber et retenir l'eau et de la perte d'humidité par évapotranspiration.

- L'observation, la collecte, l'analyse et l'échange systématiques de données et d'informations météorologiques, climatologiques et hydrologiques sont nécessaires pour évaluer correctement la sécheresse. Des services nationaux météorologiques et hydrologiques participent activement à ces activités et à la mise au point de techniques permettant d'évaluer la sécheresse. Le Groupe spécial a souligné qu'il importait de renforcer les capacités climatologiques, météorologiques et hydrologiques nationales afin de procéder à l'évaluation rapide de la sécheresse et de diffuser des informations comme indiqué à l'article 10 de la Convention.
- On se souviendra que la gravité de la sécheresse dépend non seulement de la durée, de l'intensité et de l'étendue géographique du déficit des précipitations, mais aussi de la pression exercée par l'homme et la végétation sur les ressources en eau de la région touchée. Il importe de tenir compte de l'influence de ces facteurs dans le cadre de l'évaluation de la sécheresse.
- Pour évaluer la sécheresse, on a recours à des indicateurs climatiques, hydrologiques, géographiques, biologiques et socioéconomiques. On peut en utiliser un seul ou plusieurs et, dans certains cas, en combiner deux ou plus pour obtenir des indices dérivés. Les météorologues et les climatologues ont réalisé d'importants progrès dans l'évaluation de la sécheresse et ont mis au point un certain nombre d'indices, qui permettent de recueillir des informations spécifiques sur un large éventail de questions liées à l'évaluation de la sécheresse.

Prévision de la sécheresse

Les bouleversements d'ordre socioéconomique qui se sont produits, surtout en Afrique, ces dernières décennies du fait de la sécheresse, ont montré à quel point il était urgent d'établir des prévisions concernant les variations climatiques d'une année à l'autre. Ces prévisions reposent encore en grande partie sur l'observation de paramètres tels que les précipitations mensuelles et saisonnières, le débit des cours d'eau, le niveau des nappes souterraines et le stock de neige. La mise au point d'outils de prévisions mensuelles et saisonnières pour des zones géographiques étendues (par exemple, modèles de circulation générale s'appuyant sur des données géographiques et statistiques) permettra de mieux prévoir l'arrivée, la gravité et la durée de la sécheresse.

La variabilité du climat fait que les précipitations peuvent être inférieures à la normale dans une région et supérieures dans une autre. La création d'un programme de recherche sur la variabilité et la prévisibilité du climat au XXI^e siècle (CLIVAR) dans le cadre du Programme mondial de recherches sur le climat et les progrès accomplis dans l'analyse de la température à la surface de la mer et des phénomènes de couplage entre l'océan et l'atmosphère à des fins de prévisions permettent de mieux prévoir les sécheresses. Par exemple, on sait que la plupart des anomalies climatiques de la région Asie-Pacifique sont étroitement liées au phénomène d'oscillation australe d'El Niño. Cette constatation sert actuellement de base aux prévisions

saisonniers. Les prévisions pratiques et utilisables, saisonnières et interannuelles, concernant les précipitations dans les régions où ce phénomène est très sensible sont de plus en plus fiables et peuvent porter sur des périodes plus longues. Des progrès notables ont été réalisés ces trois dernières années dans l'établissement des prévisions climatiques grâce à l'organisation de forums sur l'évolution probable du climat dans différentes régions, sous les auspices des Services d'information et de prévision climatologiques de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). En 1997-1998, lors de l'épisode El Niño, on a publié des prévisions indiquant si les précipitations seraient inférieures, conformes ou supérieures à la moyenne. Certains services météorologiques ont mis en place des services de surveillance continue de la sécheresse qui exploitent des données météorologiques et hydrologiques en temps réel.

Le Groupe spécial souligne à quel point il importe de renforcer la capacité d'établir des prévisions climatiques saisonnières et interannuelles pour combattre les effets de la sécheresse dans les diverses régions touchées. Des données provenant de satellites météorologiques sont utilisées pour les prévisions de précipitations et des données obtenues par télédétection à partir de satellites géostationnaires et de satellites en orbite polaire servent à établir des prévisions de précipitations saisonnières. Les systèmes d'alerte précoce fournissent actuellement des renseignements sur les zones où se trouvent les groupes socioéconomiques susceptibles d'être touchés par la sécheresse, renseignements que doivent obtenir dans les meilleurs délais les organismes de lutte contre la sécheresse afin de pouvoir intervenir rapidement.

Évaluation de la désertification

Pour procéder à une évaluation de la désertification, il faut pouvoir disposer d'informations géographiques, biologiques, sociales et économiques provenant de différentes sources. Les informations les plus utiles concernent notamment le changement climatique, le changement d'affectation des terres et la modification du manteau végétal, la productivité des cultures et des sols, les pratiques de gestion foncière, les facteurs démographiques ainsi que les paramètres institutionnels.

L'évaluation générale de la désertification prévue par le secrétariat de la Convention permettra d'obtenir des informations sur les tendances en matière de dégradation des ressources naturelles, en particulier l'eau, la végétation et les sols, ainsi que sur les principaux facteurs socioéconomiques à l'échelon mondial. Des évaluations nationales, sous-régionales et régionales permettraient de recueillir des informations sur une plus petite échelle.

Le Groupe spécial est parvenu à la conclusion qu'il importait d'axer l'évaluation sur les éléments sur lesquels il est possible d'influer.

Le recensement des populations à risque et la réalisation d'études sur la désertification dans le contexte du développement durable sont essentiels pour que les programmes soient bénéfiques aux communautés locales.

Prévision de la désertification

- Il est difficile d'établir des prévisions en matière de désertification du fait qu'il y a une interaction très complexe entre des facteurs multiples et qu'il s'agit d'un

processus à long terme. En conséquence, le Groupe spécial recommande d'utiliser le terme "surveillance" plutôt que "prévision" de la sécheresse.

- Deux types au moins d'exercices permettent aujourd'hui d'évaluer les risques de désertification : les analyses de vulnérabilité réalisées grâce à des systèmes d'alerte précoce à la sécheresse et les évaluations mondiales de la désertification.
- L'un des principaux résultats des systèmes de surveillance de la désertification sera la localisation des populations à risque en vue de leur venir plus rapidement en aide.

Mesures de préparation à la sécheresse

La fourniture d'informations fait partie intégrante d'un système d'alerte précoce. Elle devrait être conçue de manière à aider chaque population exposée à bien se préparer à faire face aux risques et aux dangers.

L'information sur les mesures de préparation doit porter sur un large éventail de stratégies mises en place par les populations exposées et sur la façon dont elles perçoivent les risques et le coût des stratégies, en particulier par rapport aux résultats attendus.

Informar l'opinion publique des risques de sécheresse et de désertification permet aussi de mieux faire accepter les mesures de préparation en renforçant la capacité de la population à comprendre et interpréter les informations concernant les risques.

L'adaptation à long terme suppose l'adoption de plans de gestion communautaire des ressources naturelles, élaborés et mis en œuvre au moyen d'une approche participative et tirant pleinement parti des savoirs traditionnels.

Recommandations

- Utiliser l'évaluation générale de la désertification prévue par la Convention comme point de référence pour les activités de surveillance à l'échelon mondial.
- Créer des systèmes nationaux d'information sur la désertification et y inclure les profils de pays concernant la désertification.
- Les systèmes opérationnels d'alerte précoce à la sécheresse devraient comprendre des activités de surveillance de la désertification et il faudrait associer les systèmes d'alerte à la sécheresse et ceux concernant la désertification plutôt que de créer des systèmes distincts.
- Établir des repères et suivre les indicateurs de la désertification dans le temps, renforcer les arrangements institutionnels à tous les niveaux conformément à la méthode proposée par le Groupe spécial des repères et des indicateurs dans le document ICCD/COP(3)/CST/3/Add.1 et établir des cartes de la vulnérabilité face à la désertification.
- Combiner les résultats des systèmes d'alerte précoce à ceux des autres systèmes de prévision climatique comme les Services d'information et de prévision

climatologiques (CLIPS) et le Programme de recherche sur la variabilité et la prévisibilité du climat (CLIVAR).

- Encourager, à l'intention des systèmes d'alerte précoce, l'élaboration et l'application d'outils de prévision climatique saisonnière et de prévision à longue échéance.
 - Mettre en place des arrangements institutionnels qui permettent d'améliorer la coordination aux niveaux local, sous-national, national, sous-régional, régional et mondial.
- 4. Diffusion, aux utilisateurs finals, d'informations sur les applications des systèmes d'alerte précoce et des dispositifs de surveillance et d'évaluation de la désertification, et renforcement des mécanismes d'intervention appropriés, en particulier dans les programmes nationaux de lutte contre la désertification**

A. Diffusion d'informations

Méthodes et moyens

- Les méthodes de diffusion d'informations concernant la sécheresse et la désertification diffèrent d'un pays à l'autre et au sein même d'un pays en fonction de l'utilisateur et du niveau de développement. Les méthodes et moyens utilisés sont notamment les suivants :
 - Récepteurs de données satellites installés dans des villages, permettant des transmissions audio bidirectionnelles et des transmissions vidéo unidirectionnelles
 - Radio numérique avec possibilité d'impression
 - Internet
 - Ateliers, réunions d'agriculteurs et réunions de village
 - Programmes de vulgarisation
 - Centres de documentation
 - Méthodes traditionnelles de diffusion de l'information, comme l'organisation de manifestations culturelles et religieuses.
- Il importe de définir avec précision le type d'informations à diffuser. On veillera également à ce que l'information soit diffusée auprès des communautés plutôt que des individus. L'information transmise aux communautés locales doit par ailleurs être accompagnée de propositions d'action.
- Les analyses de vulnérabilité permettent de diffuser les informations contenues dans les systèmes d'alerte précoce

- Les analyses de vulnérabilité reposent sur des séries chronologiques de données biophysiques et socioéconomiques
- S'agissant de la désertification, l'analyse de la capacité de charge permet de recenser les populations à risque
- L'établissement de cartes de la vulnérabilité facilite la définition de priorités pour les politiques de gestion des ressources naturelles dans le temps et dans l'espace
- La prise en compte des évaluations de la vulnérabilité pour des périodes et des zones géographiques données peut faciliter l'allocation rationnelle des maigres ressources.

Principes directeurs

- La diffusion d'informations doit être notamment fondée sur les principes suivants :
 - Utiliser les langues locales
 - Fixer des priorités en matière d'information et d'intervention
 - Adapter le contenu de l'information en fonction des usagers
 - Évaluer l'impact de l'information
 - Laisser les utilisateurs définir leurs besoins en la matière et adapter les modalités de la communication (temps, lieu et méthodes) en fonction des coutumes locales
 - Lier les informations sur la sécheresse aux possibilités d'aide aux populations touchées.

B. Renforcement des mécanismes d'intervention appropriés dans les programmes nationaux d'action

- Il importe de recenser les principales autorités chargées de la prise de décisions aux niveaux national et local en vue de publier des avis d'alerte et coordonner les interventions.
- Les informations doivent être simplifiées et la circulation de l'information doit se faire tant de manière verticale qu'horizontale. Il importe de bien cibler les zones à haut risque qui sont les plus sujettes à la désertification. Des infrastructures en matière de télécommunication doivent être mises en place, en particulier dans les zones à haut risque.
- On ne prendra pas les mêmes mesures selon qu'il s'agit de désertification ou de sécheresse. Les trois types de mesures à envisager selon les cas sont présentés ci-après. Il importe de souligner que les mécanismes d'intervention doivent

répondre aux besoins des populations locales, afin que celles-ci puissent tirer parti de l'information disponible.

- Mécanismes d'intervention en cas de sécheresse
 - Les mesures d'intervention à court terme intègrent des éléments propres à la gestion de crise comme l'approvisionnement en eau et en vivres
 - Les mécanismes d'intervention progressive à moyen et à long terme cités ci-après à propos de la désertification valent également pour l'atténuation, à échéance identique, des effets de la sécheresse
 - Il importe d'utiliser les instruments offerts par les autres systèmes d'alerte précoce et de les mettre à l'essai au niveau local.

- Mécanismes de lutte contre la désertification
 - Les mesures d'intervention à court terme sont pour la plupart des mesures techniques
 - Les mécanismes d'intervention progressive visent à modifier les comportements, les schémas de production, les systèmes agricoles et les modes de consommation au niveau local
 - Les mesures de portée plus générale concernent l'adoption de vastes stratégies de développement durable et la modification des politiques agricoles
 - Il importe d'utiliser les instruments offerts par les autres systèmes d'alerte précoce et de les mettre à l'essai au niveau local.

- Mécanismes d'intervention concernant la sécheresse et la désertification
 - Des mécanismes peuvent être mis en place aux niveaux local, national, sous-régional, régional et mondial
 - Il importe de déterminer à partir de quel niveau des mesures d'intervention doivent être prises
 - Au niveau local, la responsabilité est confiée aux organisations non gouvernementales, avec le concours du gouvernement
 - Il importe d'évaluer certains critères concernant la capacité des terres : sol, déclivité, microclimat, etc.

Mise en œuvre de mesures d'intervention dans les programmes nationaux d'action

- Intégrer des mesures d'intervention dans les programmes nationaux d'action.
- Créer des réseaux d'experts nationaux multidisciplinaires pour les systèmes d'alerte précoce à la sécheresse et les dispositifs de surveillance et d'évaluation de la désertification.
- Promouvoir l'échange international structuré d'informations sur les systèmes d'alerte précoce à la sécheresse et les dispositifs de surveillance et d'évaluation de la désertification.

Recommandations

En conclusion, le Groupe spécial note qu'il faut poursuivre les travaux pour régler les questions en suspens concernant les systèmes d'alerte précoce et les dispositifs de surveillance et d'évaluation de la désertification. Alors qu'un groupe spécial chargé de la prévention des catastrophes naturelles, y compris la sécheresse, a été créé dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, rien d'identique n'est prévu en ce qui concerne la surveillance et l'évaluation de la désertification.

Un certain nombre de questions demeurent en suspens :

- L'analyse critique des résultats des dispositifs d'évaluation, de surveillance et d'alerte précoce.
- L'étude des méthodes et stratégies les plus appropriées pour prévoir les sécheresses et surveiller la désertification.
- La création de mécanismes visant à faciliter l'échange d'informations entre les institutions scientifiques et techniques.
- L'adoption de mesures plus ciblées concernant la préparation à la sécheresse.

Le Groupe spécial recommande à la Conférence des Parties de renouveler le mandat du présent Groupe sur les systèmes d'alerte précoce à la sécheresse et les dispositifs de surveillance et d'évaluation de la désertification, qui conserverait ses membres actuels, pour assurer la continuité, et de le prier d'étudier de manière approfondie les questions susmentionnées.

Annexe I

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION DU GROUPE SPÉCIAL
SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE**

MEMBRES DU GROUPE SPÉCIAL SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE

M. Patricio Aceituno	Chili
M. Abdellah Ghebalou	Algérie
M. Ali Umran Komuscu	Turquie
M. Zengyuan Li	Chine
M. Richard Muyungi	République-Unie de Tanzanie
M. Octavio Perez Pardo	Argentine
M. Valentin Sofroni	République de Moldova
M. Kazuhiko Takeuchi	Japon
Mme Anneke Trux	Allemagne

Consultant

M. Ajai	Department of Space, Space Applications, ISSRO, Inde
---------	---

Experts

M. Alhassane Adama Diallo	Centre régional AGRHYMET, Niger
M. Andrea de Vecchia	Centro Studi per l'applicazione dell'Informatica in Agricoltura (CeSIA), Italie
M. Patrick Gonzalez	Agency for International Development des États-Unis (USAID), États-Unis d'Amérique
M. Richard Masundire	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Zimbabwe
M. Haruo Miyata	Forum mondial sur l'environnement, Japon
M. Mauro Pedalino	Ministère italien des affaires étrangères
M. M. V. K. Sivakumar	Organisation météorologique mondiale (OMM), Suisse
M. Papa Boubacar Soumare	Centre de suivi écologique (CSE), Sénégal

Annexe II

**DOCUMENTS SOUMIS AU GROUPE SPÉCIAL SUR
LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE**

Document de base

1. Décision 14/COP.3 (Systèmes d'alerte précoce).
2. Document ICCD/COP(3)/CST/6 (Systèmes d'alerte précoce : données d'expérience déjà disponibles sur les systèmes d'alerte précoce et institutions spécialisées agissant dans ce domaine).
3. Document ICCD/COP(3)/CRP.1 (Systèmes d'alerte précoce et désertification : rapport de l'atelier tenu à Niamey du 25 au 28 octobre 1999).
4. Document ICCD/COP(3)/CRP.2 (Atelier technique Asie-Afrique sur les systèmes d'alerte précoce : rapport de l'atelier tenu à Beijing du 22 au 23 juillet 1999).
5. Les systèmes d'alerte précoce et la désertification. Rapport présenté à l'atelier tenu à Niamey du 25 au 28 octobre 1999. CeSIA, Florence (Italie).
6. Les systèmes d'alerte précoce dans le contexte de la sécheresse et de la désertification. Document de travail à l'intention des participants à la réunion du Groupe spécial d'experts de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, mai 2000, Ajai, ISRO, Ahmedabad (Inde).

Autres documents

1. Observations sur le document de travail destiné à la réunion du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome.
2. Situation et tendances en matière de désertification en Chine. Zengyuan Li, Institut des techniques de l'information sur les ressources forestières, Office chinois des forêts.
3. Les systèmes d'alerte précoce dans le contexte de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Haruo Miyata, Comité de recherche sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres en Asie et en Afrique, Forum mondial sur l'environnement.
4. Évaluation générale de la désertification. Document de travail visant à alimenter les débats d'une réunion d'experts sur l'évaluation générale de la désertification, qui devait se tenir à la fin de 1999 au siège du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. FAO, Rome.

5. Plan préliminaire d'évaluation de l'impact de la désertification et du changement climatique. Réseau du système d'alerte rapide aux risques de famine (FEWS NET), Agency for International Development des États-Unis (USAID). Patrick Gonzalez, USAID, Washington D.C., 29 mai 2000.
6. Rapport sur les capacités nationales et locales en matière d'alerte précoce. Andrew Maskrey, coordonnateur du rapport, animateur de groupes de travail internationaux, membre du Comité scientifique et technique de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, et coordonnateur général de LA RED (Réseau d'études sociales pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique latine). Secrétariat de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, Genève (Suisse), octobre 1997.
7. Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce. Andrea Di Vecchia, CeSIA-Accademia dei Georgofili, Florence (Italie).
8. Observations concernant les systèmes d'alerte précoce. M. Takashi Kosaki, Université de Kyoto, et M. Masato Shinoda, Tokyo Metropolitan University. Extraits du rapport sur la promotion des mesures de lutte contre la désertification, 1999. Édité et publié par le Forum mondial sur l'environnement du Japon pour le compte de l'Agence japonaise pour l'environnement, mars 2000.

Annexe III

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU GROUPE SPÉCIAL
SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE**

Mercredi 31 mai 2000

- | | |
|---------------------|---|
| 9 h 30 - 10 heures | Accueil |
| 10 heures - 10 h 30 | Allocution de bienvenue prononcée par les représentants de Arbeitnehmer-Zentrum Konigswinter (AZK), M. Eberhard Pies, Directeur, et Mme Mary Nisa Punnampambil, Spécialiste de la formation et de l'éducation |
| 10 h 30 - 11 heures | Déclaration du représentant du secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification |
| 11 heures - 11 h 30 | Nomination du Président du Groupe spécial, des animateurs des débats et des rapporteurs |
| 11 h 30 - 12 heures | Déclaration du Président du Groupe spécial |

Thème 1 : Collecte, accessibilité et intégration des données

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| 14 heures - 14 h 30 | Présentation du thème 1 |
| 14 h 30 - 16 h 15 | Débat |
| 16 h 30 - 17 h 30 | Débat |

Jeudi 1er juin 2000

- | | |
|--------------------|------------------------------------|
| 9 heures - 10 h 45 | Conclusion du débat sur le thème 1 |
|--------------------|------------------------------------|

Thème 2 : Évaluation et prévision de la sécheresse et de la désertification, et mesures de planification préalable, en liaison avec le suivi de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles

- | | |
|---------------------|------------------------------------|
| 11 heures - 11 h 30 | Présentation du thème 2 |
| 11 h 30 - 12 h 30 | Débat |
| 14 h 30 - 16 h 15 | Débat |
| 16 h 30 - 17 h 30 | Conclusion du débat sur le thème 2 |

Vendredi 2 juin 2000

Thème 3 : Diffusion, aux utilisateurs finals, d'informations sur les applications des systèmes d'alerte précoce et des dispositifs de surveillance et d'évaluation de la désertification, et renforcement des mécanismes d'intervention appropriés, en particulier les programmes nationaux de lutte contre la désertification

9 heures - 9 h 30	Présentation du thème 3
9 h 30 - 10 h 45	Débat
11 heures - 12 h 30	Débat
14 h 30 - 16 h 15	Conclusion du débat sur le thème 3
16 h 30 - 18 heures	Examen des conclusions et recommandations du Groupe spécial

Samedi 3 juin 2000

9 h 30 - 12 h 30	Élaboration du rapport par les rapporteurs du Groupe spécial
14 h 30 - 18 h 30	Adoption du rapport
18 h 30 - 19 heures	Cérémonie de clôture.
